
Le rôle des APP dans la littératie numérique

Uk Nahissa

APapp, 8 bis rue de l'industrie, 76 100 Rouen
nahissa.uk@app-reseau.eu

Corbin Marie-Anne

APapp, 8 bis rue de l'industrie, 76 100 Rouen
ma.corbin@app-reseau.eu

RÉSUMÉ

Le développement du numérique est exponentiel tant dans la nature des usages que dans l'évolution des supports utilisés par les usagers de plus en plus en mobilité. L'apprenant, parmi toutes ses activités digitales, se doit de définir une autogestion, une organisation et une structure de ses connaissances pour construire des savoirs. En effet, pour s'auto-former tout au long de la vie dans une société numérique, il devient indispensable de se créer un environnement d'apprentissage personnel. Au travers d'une présentation des Ateliers de Pédagogie Personnalisée et de leur démarche spécifique, cette contribution tente d'analyser les enjeux de la littératie numérique autour des apprentissages autonomes des adultes et leur facilitation. Elle explique ce que les APP mettent en œuvre pour allier technologie et pédagogie et comment ils ont réussi à démocratiser l'accès au savoir. En illustration, la présentation de quelques expériences pédagogiques numériques du réseau des APP pour optimiser la production et le partage de connaissances et favoriser les apprentissages.

MOTS-CLÉS

apprentissage autonome, numérique, formation des adultes.

1 INTRODUCTION :

Le développement des technologies de l'information et de la communication est exponentiel tant dans la nature des usages que dans l'évolution des supports utilisés par les usagers de plus en plus en mobilité. En peu de temps la fracture numérique s'est déplacée de « puis-je me connecter ? » à « que faire de mes temps de connexion ? ». Parmi toutes ses activités digitales, il importe désormais pour l'apprenant de définir comment autogérer, organiser et structurer les connaissances pour construire des savoirs. La question essentielle est alors de savoir comment l'apprenant s'auto-forme tout au long de la vie dans une société numérique ? Notre contribution s'attache principalement à montrer la création d'un environnement d'apprentissage pour que l'alliance entre technologie et pédagogie génère une réelle démocratisation de l'accès au savoir. Elle montre ce qu'il faut mettre en œuvre pour permettre à un public, le plus large possible, d'optimiser ses espace-temps de connexion, de produire, de partager en vue d'apprendre et d'interagir plus « efficacement ».

Nous présenterons dans un premier temps les APP, leurs rôles ainsi que les caractéristiques de la démarche. Nous développerons ensuite les liens entre les APP et la littératie numérique, des liens indubitables qui mettent en exergue l'ancrage historique du numérique dans les APP. En troisième lieu nous verrons ce qu'est un Environnement d'Apprentissage Personnel (EAP), pourquoi est-il au service de la littératie numérique, comment doit-il être mis en place pour favoriser les apprentissages et quel impact porte-t-il sur la démarche mise en œuvre dans les APP ? Nous illustrerons nos propos par des présentations d'expériences pédagogiques numériques actuelles et modernes du réseau des APP, centrés sur les apprentissages autonomes des adultes de tous âges et leur facilitation. Enfin notre conclusion s'attachera à proposer un devenir de l'usage du numérique dans les dispositifs de formation, plus spécifiquement dans les APP.

2 PRESENTATION DES APP :

Pour être éligible APP, tout centre de formation doit faire une demande de labellisation auprès de l'APapp, l'Association pour la Promotion du label APP. Le label APP, issu d'une marque déposée à l'INPI en 1999 appartient à l'association qui en assure la gestion et la promotion (valorisation de la démarche). Le label est délivré pour une durée de 3 ans renouvelable suite à un audit mené par Afnor Certification et par décision de la Commission nationale de labellisation. Les actions de l'APapp reposent essentiellement sur l'engagement de ses membres (organismes de formation labellisés APP), pour cela elle valorise et développe en permanence un fonctionnement en réseau qui prend appui sur l'identité commune des APP, fondée sur les principes définis dans le cahier des charges national APP.

Outre vérifier la qualité et l'expertise des organismes labellisés, l'APapp s'occupe également de l'animation du réseau, du suivi et de la valorisation de l'activité des organismes labellisés, des évolutions du cahier des charges qui fonde la marque et sa promotion, de la mise en place de services d'appui et de liaison en direction des organismes de formation labellisés (en particulier la professionnalisation des acteurs et le développement d'expérimentation et de projets innovants). Les activités APP portent sur divers champs dont ceux liés aux savoirs de base et aux compétences clés, elles visent des publics de niveaux et de statuts divers, salariés y compris.

Les organismes APP appliquent une démarche pédagogique spécifique commune. Décrite dans le cahier des charges national, cette démarche pédagogique est fondée sur des principes et se concrétise par des engagements qualité envers l'apprenant : accueil des publics en flux, accueil individualisé, prise en compte des atouts et des contraintes de la personne dans la construction du parcours de formation, contrat de formation négocié avec l'apprenant, modalités de travail facilitant les apprentissages et le développement de l'autonomie, accompagnement personnalisé, mise à disposition de moyens et de ressources, domaines de formation référés aux compétences clés, ancrage territorial... C'est une organisation « intelligente », dynamique et souple, créative favorisant l'apprentissage des savoirs de base et mettant en pratique une méthodologie basée sur l'individualisation et l'autoformation accompagnée, pour un public majoritairement de bas niveau de qualification (Oger, 2003¹).

Cette organisation apprenante est centrée autour de la personne dans un lieu de formation ouvert, un espace d'ouverture et de reconnaissance, que ce soit en termes d'organisation de l'espace, d'organisation des ressources humaines, du matériel ou des supports pédagogiques avec comme point stratégique un centre ressource qui accorde une place significative :

- au relationnel apprenants/formateur-accompagnateur et apprenant/apprenant, première modalité pédagogique dans sa dimension d'écoute, d'accompagnement, de confrontation, de guide, etc. ;
- au multimodal avec des ressources fléchées, ressources libres, ressources numériques, ressources papier crayon, auto formation libre, auto formation accompagnée, en groupe, seul, à distance, en présentiel, etc., parce qu'il n'y a pas qu'une seule façon d'apprendre ;
- à la mise en mouvement de la personne en termes de déplacement, de communication, de choix, en favorisant les stratégies qui aident l'apprenant à s'autonomiser dans son apprentissage et à prendre une distance par rapport au formateur-accompagnateur.

Dans cet environnement d'auto formation, la posture du formateur est de sorte qu'il n'est pas seulement détenteur du savoir à dispenser mais accompagnateur et/ou facilitateur dans l'acquisition des savoirs chez les apprenants. Le formateur joue un rôle de guide qui permet à l'apprenant de comprendre qu'il peut apprendre différemment. Les personnes en difficultés qui viennent en APP sont rassurées par ce caractère bienveillant des structures, par le fait qu'elles puissent avancer à leurs rythmes, de par elles-mêmes et qu'elles réussissent à reprendre confiance en elles pour atteindre

¹ in Carré, P. & Tétard, M. (2003). *Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée ou l'auto-formation accompagnée en actes*, Ed. L'Harmattan.

leurs objectifs. De plus en plus, nous prenons conscience des avantages certains que présente l'usage du numérique tant par les professionnels de la formation et que des apprenants.

3 APP, NUMERIQUE ET ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE PERSONNEL

Les APP se distinguent dans leur mise en place par une logique de fonctionnement en réseau qui permet de disposer d'une visibilité de l'ensemble des activités des APP tant au niveau local, régional que national, et induit à long terme le développement d'échanges de pratiques, de mutualisation et de participation à des projets communs (projets pédagogiques enrichis par fertilisation croisée). Aujourd'hui le réseau regroupant plus de 200 sites, est constitué de près de 120 centres APP, répartis sur tout le territoire national, DOM-TOM compris.

Au fil du temps et de l'expérience, les APP ont réuni les conditions pour que la personne construise son apprentissage par elle-même, en collaboration avec les autres, en générant des comportements différents et par une approche pédagogique spécifique. Cela amène les personnes à reprendre confiance en leur capacité d'agir. Par leur démarche d'autoformation accompagnée et leur méthodologie du apprendre à apprendre, les APP permettent facilement aux personnes de prendre leurs places dans leurs parcours de formation. Ils font en sorte, dans une dimension d'autoformation, d'amener la personne à chercher, trouver, critiquer, réfléchir à l'utilisation des supports qui sont à sa disposition, notamment les supports numériques, parfois à la demande même des stagiaires.

Apparu très tôt (en 1989) dans les APP par l'usage du Minitel pour permettre la collecte de statistiques mensuelles reflétant les activités de chaque APP, le numérique s'est imposé naturellement aux APP comme un moyen utile et efficace pour l'apprentissage en toute autonomie. Parus comme une modalité particulièrement intéressante dans la personnalisation et l'individualisation de la formation, les outils multimédia ont très largement été intégrés dans les activités APP. Leur utilisation a permis d'ouvrir davantage d'espaces de formation, avec beaucoup moins de contraintes qu'on ne le pense.

L'apparition ces dernières années du concept d'Environnement d'Apprentissage Personnel (EAP, approche novatrice encourageant l'utilisation des nouvelles technologies et de leur appropriation en soutien à l'apprentissage) a permis en ce sens de se pencher sur les nécessités d'explorer et d'utiliser du matériel technologique existant, de travailler de façon collaborative, et avec des moyens pédagogiques peu ancrés dans les cadres institutionnels. Mais cela, les APP le faisaient déjà car conscients de la nécessité d'évoluer selon le contexte sociétal et technologique de leur ère. Cet ancrage historique du numérique dans les APP nous permet d'avancer aisément que les APP sont bel et bien établis dans ce qui est communément appelé aujourd'hui la littératie numérique.

3.1 La littératie numérique

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 2000), c'est l'aptitude à comprendre et à utiliser les TIC dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. Pour le Conseil Canadien sur l'Apprentissage (2009, p.30), la littératie numérique permet de chercher, de sélectionner, de comprendre, d'interpréter, de produire et de diffuser des informations numériques (écrits, sons et images) sur un réseau en développant des compétences de communication, de définition d'une identité et d'une culture numériques dans l'ensemble des réseaux virtuels.

Cette nécessité d'acquérir des compétences pour développer ses connaissances, renforcer ses valeurs et posséder des aptitudes adaptées au numérique est devenue de nos jours primordiale. Les compétences numériques sont utiles à quelque niveau de ce soit, dans la vie sociale, l'éducation, l'emploi... A cette fin, il apparait clairement que les APP sont en totale concordance avec ces préceptes, grâce à leur maîtrise de l'auto-formation et de l'apprendre à apprendre. En effet, toute personne qui se forme avec des outils numériques se doit d'apprendre à apprendre par elle-même car l'utilisation d'outils numériques requiert non seulement des compétences ou des capacités proprement liées aux outils mais également des compétences de travail personnel en recherche

d'informations, de tri, de veille, de construction de savoirs sur le principe du partage et de la collaboration.

Cette façon d'apprendre par soi-même permet à l'apprenant de découvrir et de s'interroger sur ses modes d'apprentissages favoris. Il importe donc d'être conscient que toute formation en mode numérique implique forcément pour l'apprenant de se construire un environnement d'apprentissage personnel.

3.2 L'Environnement d'Apprentissage Personnel (EAP)

Concept apparu en 2004, il place l'apprenant au centre de l'environnement. L'EAP se dit d'un système où l'utilisateur, maître de son propre apprentissage, regroupe l'ensemble de ses ressources d'apprentissages (numériques ou autres) pour faciliter l'atteinte d'objectifs d'apprentissage, que ce dernier soit réalisé dans des cadres formels et structurés ou libres et informels. L'EPA favorise le contrôle de son apprentissage. Il doit pouvoir offrir à chacun les moyens d'acquérir des apprentissages de façon optimale en intégrant toutes les ressources disponibles jugées utiles, et de sorte à laisser des traces pour une modification, une révision, ou en vue d'une reconnaissance ou d'une certification future.

Le but est de permettre le développement de compétences des personnes dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Les personnes peuvent donc définir leurs buts d'apprentissages (en lien avec leurs intérêts, l'état de leurs connaissances, les contraintes d'ordre professionnelles ou personnelles...), gérer leurs processus d'apprentissage, leurs contenus et les outils qui leur serviront au mieux, leurs communications avec les autres, etc. Techniquement, un EAP peut être un service qui permet à la personne d'intégrer différents services pour une utilisation et une combinaison selon ses besoins. Par exemple, un portfolio électronique, un espace d'échange avec d'autres personnes, avec un système de flux pour se tenir au courant des derniers changements (cas des logiciels sociaux : Facebook, Wikispace...) et/ou qui comporterait des fonctions pour organiser et accéder facilement à ses productions, artefacts ou ressources plus statiques.

Van Harmelen (2006) définit les EPA comme des systèmes qui aident les apprenants à contrôler et maîtriser leurs propres apprentissages en leur fournissant un support pour fixer leurs propres objectifs et les atteindre, gérer leur apprentissage tant sur la forme que sur le contenu et communiquer avec les autres sur le processus d'apprentissage.

Chatti (2007) renforce cette définition avec la liberté d'utiliser un ensemble de services et d'outils. Plus que des services intégrés dans un système centralisé, l'idée est d'offrir à l'apprenant un choix et une liberté de contrôle pour sélectionner et utiliser les services de la façon dont il le souhaite. D'un espace personnel appartenant à l'utilisateur, le concept d'EAP requiert également un contexte social qui implique un partage de connaissance efficace avec les autres et une création collaborative. Concrètement pour l'apprenant, cela peut être des outils qui permettent :

- de générer du matériel par la recherche (Twitter, fils RSS, YouTube, Wikipedia) ou par la gestion d'un blog (publication d'articles sur son site web personnel) ;
- de discuter avec des pairs en utilisant différents outils de communication, médias sociaux (Facebook, Twitter) et outils collaboratifs (Wikipedia et Google Docs pour l'édition collaborative, Ning et LinkedIn pour les échanges à même des communautés virtuelles de pratique) ;
- de partager des productions et d'effectuer un retour réflexif permettant de démontrer ses apprentissages : portfolio électronique et blog (site web personnel), dépôt de travaux (Moodle).

Espaces pédagogiques ou plates-formes d'échanges facilitant la personnalisation et le contrôle, l'EAP peut être composé d'un ou plusieurs sous-systèmes, comme si c'était une application de bureau, ou d'un ou plusieurs services basés sur le WEB, il peut servir pour plusieurs activités et ce quel que soit les contextes d'apprentissage (formation initiale, continue, recherche...).

3.3 L'EAP au service de la littératie numérique ?

Pour acquérir les compétences en littératie numérique, utiliser les nouvelles technologies et accéder à l'information, communiquer rapidement et efficacement avec les autres, la construction d'un EAP est indispensable. Par ce fait, l'apprenant est encouragé à apprendre de façon plus autonome, à se responsabiliser face à ses apprentissages, à développer son jugement et sa pensée critique. La diversité des situations d'apprentissage est multipliée : synchrone, asynchrone, présentielle et distancielle, formelle, informelle individuelle, collective, etc.

Du côté du formateur, le numérique change les pratiques professionnelles. Sa posture évolue avec le comportement de l'apprenant, son rôle d'accompagnement des apprenants dans leurs apprentissages aussi. La mission de « transmetteur de savoir » du formateur s'en trouve réduite, celle de « facilitateur » ou « médiateur » prend encore davantage d'ampleur. Il aide les apprenants à définir les tâches à réaliser et il les accompagne dans leur cheminement comme un modèle et un habile démonstrateur (Downes, 2010). Selon le contexte des formations dispensées, le formateur jouera plusieurs rôles tout en laissant aux apprenants la liberté de choisir les outils spécifiques pour accomplir les tâches en fonction des apprentissages souhaités. Il se peut que lui-même apprenne en découvrant de nouveaux outils avec de nouvelles possibilités.

Selon Shaikh (2011), pour aider un apprenant à construire son EAP notamment dans le choix des outils dans un premier temps, cinq compétences sont à mettre en œuvre par le formateur : compétence en planification et design, compétence en enseignement et apprentissage, compétence en communication et en interaction, et compétence en gestion et utilisation des technologies. Pour cette dernière, il n'est pas nécessaire ni indispensable de connaître tous les outils technologiques existants ni de les maîtriser, mais une familiarité avec les outils Web 2.0 est utile pour commencer, comprendre leur fonctionnement général ainsi que leurs avantages et limites. Cet écart constaté entre les équipes dans les usages ne doit pas être perçu comme une contrainte. La confrontation des personnes par le biais de la formation a au contraire permis aux gens d'échanger davantage, ce qui rend la formation plus intéressante, plus entraînante et donne des prises de consciences des acquis grâce aux autres.

Ainsi le concept d'EAP démontre sans ambiguïté la part belle qui est accordée aux usages numériques et à la personnalisation de l'apprentissage, ce qui est, dans les APP une réalité présente depuis longtemps, si ce n'est toujours. Depuis le commencement, outre faire en sorte d'être à jour par rapport aux évolutions technologiques, les APP font aussi attention à la transformation du paysage de la formation et des comportements. Les exemples ci-après illustrent l'intégration actuelle du numérique dans les APP.

4 ILLUSTRATIONS

4.1 La plateforme numérique e-portfolio de Netice

En 2013, deux APP du Nord Pas de Calais ont développé la plateforme numérique e-portfolio de Netice, une solution web 2.0 pour valoriser les compétences et accompagner les projets.

La plateforme propose un environnement numérique de travail, c'est une démarche innovante pour tous niveaux de qualification pour apprendre, développer des vocations, échanger avec des outils individuels et collectifs. Utilisée dans le cadre d'une activité pédagogique, c'est l'illustration concrète du concept EAP dans une pratique enseignante. Les TIC sont intégrés dans l'apprentissage.

Cet outil est proposé sans objectif visé : les apprenants sont encouragés à créer leur portfolio électronique, à participer à des forums de discussions, ils sont libres d'utiliser et d'inclure les outils et ressources de leurs choix, de les partager avec qui ils veulent, en somme de communiquer comme ils le souhaitent. Le niveau d'autonomie s'élève graduellement au fil de l'expérience. Les apprenants définissent et organisent leurs pages, ils développent des habiletés pour maîtriser l'outil, échanger, communiquer et collaborer entre pairs et avec le formateur.

4.2 Le colloque sur le numérique

En avril 2014, l'Apapp a organisé un colloque sur le numérique qui a remporté un vif succès. C'est dire l'effet inattendu et manifeste que cette thématique a produit sur les professionnels du secteur de la formation et de leurs partenaires.

Mais un autre projet rend compte de l'assise des APP dans le numérique, le projet européen du réseau des APP d'Alsace, Arc@de (Apprendre en Réseau, Collaborer @vec des outils Digitaux et E-changer), une initiative qui témoigne de l'énergie que ses membres consacrent au numérique dans leur région.

4.3 Le projet ARC@DE

Ce projet s'intègre dans un projet global présenté en réseau par les 9 APP d'Alsace portés par 7 organismes de formation et par l'animation régionale du réseau. Il a pour objectif général d'anticiper les nouvelles modalités d'apprentissage pour répondre aux besoins des apprenants « connectés » accueillis et formés dans les APP²alsaciens.

A l'origine du projet :

- la transformation des métiers de la formation en fonction des attendus des commanditaires et bénéficiaires mais aussi de l'environnement, des technologies et comportements des personnes qu'elles soient formateurs ou apprenants ;
- le constat par les professionnels que les apprenants sont de plus en plus équipés d'un ordinateur portable, smartphone, tablette, disposant pour la plupart d'un PC à leur domicile, « pianotant » sur ces outils à la recherche d'informations, de cours, d'exercices et de multiples contenus dispensés auparavant uniquement par les formateurs ;
- des usages sociaux numériques de plus en plus développés pour s'informer, se divertir, échanger mais aussi apprendre et s'auto-former.

Face à ces environnements de plus en plus « digitalisés », le besoin de changer les apprentissages et le rapport au savoir, de même que le rôle des professionnels pour accompagner les personnes accueillies en formation. Le réseau des APP d'Alsace a approfondi la question de l'intégration des outils numériques dans la démarche d'auto-formation des APP pour répondre au défi contemporain que constitue le développement d'une « société numérique » et dans l'optique d'optimiser et surtout valoriser ces nouveaux comportements. Les objectifs visés du projet :

- anticiper les nouvelles modalités d'apprentissage du public accueilli en APP,
- professionnaliser les membres des équipes des APP dans la maîtrise des outils et des ressources numériques, en termes d'innovation pour des pratiques d'accompagnement et de formation des apprenants,
- faciliter, promouvoir et valoriser les échanges concernant les pratiques sur les apprentissages collaboratifs portés par les usages des outils et des ressources numériques, au sein du réseau régional des APP et leurs partenaires,
- valoriser et partager les compétences et l'expertise acquises en participant aux groupes de travail de l'association nationale des APP – l'Apapp,
- assurer le développement du réseau comme composante constitutive de la démarche APP dans le contexte des changements institutionnels en cours dans le domaine de la formation professionnelle.

Entamé depuis 18 mois, ce projet a pour le moment permis :

1. la professionnalisation des acteurs du réseau (formateurs, administratifs, coordonnateurs) par un séminaire introductif, trois journées de formation aux outils du web 2.0, une journée de mutualisation et d'échange des pratiques, une mise en pratique des apports théoriques et la concrétisation de plusieurs projets :
 - utilisation d'espaces partagés (Dropbox par le réseau des coordonnateurs APP/animateur régional, Google drive par le réseau des secrétaires APP) ;

² Les équipes pédagogiques du réseau des APP d'Alsace est composé de plus de 100 personnes dont 7 coordinateurs, environ 90 formateurs et environ 15 administratifs.

- utilisation de plateformes de formation (Onlineformapro, ENI) ;
 - utilisation d'outils Web 2.0 tels que pearltrees, mindmeister, prezi, doodle, Classilio ; des productions issues : création de documents de synthèse sur les usages du numérique et des réseaux sociaux numériques par les apprenants des APP du Nord Alsace, utilisation d'appear.in (<https://appear.in>) pour de la formation à distance - mise en place d'un groupe de travail inter APP pour activer le « wiki » du site des APP d'Alsace³, amorce d'une bibliothèque, création de plusieurs pages Facebook à destination des apprenants dans plusieurs APP).
2. l'intégration des changements induits par les nouveaux espaces digitalisés dans l'organisation de l'espace de travail et les règles de fonctionnement s'y afférant,
 3. le développement des compétences en « pédagogie numérique »/« pédagogie adaptée au numérique »,
 4. l'articulation entre les innovations pédagogiques induites par le numérique (principes, méthodes et outils d'apprentissage) et l'approche pédagogique spécifique des APP : la personnalisation,
 5. la mutualisation au sein du réseau des APP.

5 CONCLUSION

Au vu de l'économie du savoir dans laquelle nous évoluons, tout citoyen se doit de s'engager activement dans l'acquisition de ces compétences. Il est très difficile dans ce contexte de ne pas intégrer la littératie numérique dans les méthodes d'apprentissages et d'acquisition de connaissances et de compétences. Par ailleurs, pour aller dans le sens des recommandations du parlement européen et du conseil (Journal officiel, 2006), il pourrait même être admis que tout citoyen européen doit acquérir des compétences en littératie numérique pour utiliser les nouvelles technologies afin d'accéder à l'information et communiquer rapidement et efficacement avec les autres.

La facilitation des apprentissages par le numérique permet d'accéder à des ressources diverses, une personnalisation des apprentissages et une création collaborative propre à ses environnements. La pédagogie APP permet un impact positif de l'usage des technologies de communication et de l'information. Mais notre constat est que si certains formateurs ont intégré cela dans leurs pratiques au quotidien, d'autres ont encore besoin de lignes directrices pour appuyer leurs efforts.

Même si certains ont parfois du mal à accepter ce changement, il faut retenir qu'en cette ère des nouvelles technologies, nous sommes tous des apprenants qui évoluons avec notre temps. Diverses questions perdurent qui freinent l'ascension du numérique dans tous les centres de formation : la question de la gestion du temps pour intégrer ces outils dans les pratiques, de leur valorisation, la question des moyens, du financement des outils... Peut-être qu'il faudrait imposer la création d'une culture numérique commune dans tous les centres ? Ce qui est sûr, c'est que c'est par la confrontation que cela peut se dénouer, l'expérience ARC@DE réussie de professionnalisation des formateurs en est une preuve.

6 REMERCIEMENTS

Un vif remerciement aux équipes des APP d'Alsace qui ont contribué à l'élaboration et à l'écriture de cet article pour ce 8^{ème} colloque sur l'auto-formation.

Cet article se veut être un témoignage de pratiques sur les actions réalisées dans les Ateliers de Pédagogie Personnalisée, il s'attache simplement et factuellement de rendre compte de l'évolution, ou devrait-on dire, révolution, du numérique dans les apprentissages des adultes et de la formation tout au long de la vie.

7 BIBLIOGRAPHIE

³ www.app-alsace.eu

- **Carré, P. & Tétart, M. (2003).** Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée ou l'auto-formation accompagnée en actes. L'Harmattan. (Coll. Savoir et Formation)
- **Cazeneuve, P. (2010).** Littératie numérique au Canada. Savoirs en acte (blog personnel).
<http://blog.savoiresentes.fr/post/2010/09/14/Litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique-au-Canada>
- **Chatti, M. A. (2007).** Personal Environments Loosely Joined. Mohamed Amine Chatti's On going Research on Knowledge and Learning.
<http://mohamedaminechatti.blogspot.fr/2007/01/personal-environments-loosely-joined.html>
- **Groupe de travail « compétences clés » (2004).** Les compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie. Cadre européen de référence. Commission européenne. Direction générale de l'éducation et la culture.
http://ec.europa.eu/education/policies/2010/doc/basicframe_fr.pdf
- **Downes, S. (2010).** The Role of the Educator. Huffigton Post.
http://www.huffingtonpost.com/stephen-downes/the-role-of-the-educator_b_790937.html
- **Gerbault, J. (2012).** Littératie numérique, les nouvelles dimensions de l'écrit au 21^{ème} siècle. Recherche en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle, vol. 9, n°2.
- **Organisation de Coopération et de Développement Economique. (2000).** La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes. Statistique Canada, Canada : OCDE.
- **Shaikh, Z. A. & Khoja, S. A. (2011).** Role of Teacher in Personal Learning Environments. Proceedings of the The PLE Conference 2011, Southampton, UK.
- **Rosen, D. J. (2012).** Littératie numérique : que signifie le concept pour vous? TEACH Magazine
<http://teachmag.com/archives/5020>
- **Van Harmelen, M. (2006).** Personal Learning Environments. In Proceedings of the Sixth International Conference on Advanced Learning Technologies.
http://wikindx.ens-lyon.fr/biblio_vst/index.php?action=resource_RESOURCEVIEW_CORE&id=4479
- **Wikipedia (2014).** La littératie. Site d'information, Encyclopédie libre.
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Litt%C3%A9ratie>